

Montréal, le 26 septembre 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments du
réseau de transport principal
Demande d'approbation du Registre des entités visées par les normes
de fiabilité
Dossier de la Régie : R-3952-2015**

Cher confrère,

La présente fait suite à votre correspondance du 23 septembre 2016 laquelle faisait suite à celle de la Régie de l'énergie (la Régie) datée du 20 septembre 2016.

D'une part, la Régie comprend que le Coordonnateur ne demande plus à la Régie de rendre une décision *d'approbation immédiate de modifications au Registre*.

D'autre part, la Régie précise que sa demande du 20 septembre 2016 se limite présentement à recevoir les commentaires du Coordonnateur notamment sur le fait qu'elle est d'avis que la demande pourrait faire l'objet d'un dossier distinct.

La Régie souhaite recevoir ces commentaires au plus tard à **12 h. le 28 septembre 2016**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml